

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN

Dakar, le 01 JUIN 2018

Le Ministre

Objet : Lettre d'intention de la République du Sénégal pour son éligibilité au partenariat pour le gouvernement ouvert.

Mesdames et Messieurs,

Par la présente lettre et conformément à la décision de Monsieur le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, nous avons l'honneur de vous faire part de l'intention du Sénégal d'adhérer au partenariat pour le gouvernement ouvert (Open Government Partnership – OGP).

L'Etat du Sénégal partage, en effet, les valeurs énoncées par la déclaration de l'OGP et souhaite ainsi contribuer à la promotion de la transparence budgétaire, à la participation des citoyens à l'action publique et à l'utilisation des nouvelles technologies pour favoriser un gouvernement plus ouvert au Sénégal, en Afrique et dans le monde.

L'amélioration continue de la qualité de la gouvernance publique au Sénégal est déjà amorcée. Celle-ci constitue un des fondements pour assurer le développement économique et social inclusif et participatif afin de relever ainsi le défi de l'émergence à l'horizon 2035, fixé par le Monsieur le Président de la République dans le Plan Sénégal Emergent (PSE).

Destinataires

Aux Co-Présidents du partenariat pour le gouvernement ouvert :

- H.E. Thea Tsulukiani, Minister of Justice, Government of Georgia;
- The Honorable Scott Brison, President of the Treasury Board, Government of Canada;
- Mr Mukelani Dimba, Head of Development, International School of Transparency;
- Mr Nathaniel Heller, Executive Vice President for Integrated Strategies, Results for Development.

Open Government Partnership (OGP)

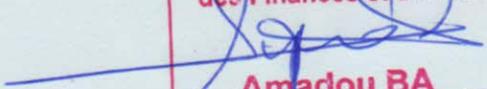
Washington, D.C.

Dans cette perspective, plusieurs mesures ont été prises l'Etat du Sénégal, matérialisées notamment par la mise en place d'organes ou de mécanismes :

- la Cour de Répression de l'Enrichissement illicite (CREI) ;
- l'Office National de lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) ;
- la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) ;
- l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) ;
- le Cadre harmonisé de Suivi-Evaluation des politiques publiques (CASE) ;
- le Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent (BOS) ;
- le Bureau de l'Information Gouvernementale (BIG) ;
- le Comité d'Orientation Stratégique du Pétrole et du Gaz (Cos Petro-Gaz) et
- l'élaboration d'une loi d'orientation pour la gestion des revenus du pétrole et du gaz impliquant l'ensemble des acteurs de la vie économique nationale.

Par ailleurs, nous conviendrons d'une rencontre pour définir, ensemble, les modalités techniques de mise en œuvre de l'adhésion du Sénégal.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, **Mesdames et Messieurs**, l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Economie
des Finances et du Plan

Amadou BA

Amadou BA